

Amis de
58690. Saint-Paul le Châtel

le 5 Décembre 2018,

Objet: Déposition à l'enquête publique ayant pour objet l'implantation de quatre éoliennes de 180 m de haut, nouvelle génération sur les communes de Langeron et Saint-Vieux le Routier.

Tout d'abord, je tiens à signaler que je suis particulièrement sensible et concernée par les questions capitales liées à l'environnement et je suis persuadée que nous devons modifier profondément nos manières de consommer et de vivre, et que, des solutions alternatives existent.

Néanmoins, le territoire visé pour l'implantation de quatre éoliennes de 180 m de haut, nouvelle génération me paraît peu propice sur plusieurs registres :

- Habitat et patrimoine -

Je suis surprise que la société NORDEX envisage d'implanter ces éoliennes à proximité de monuments historiques classés et inscrits tels que le château de Villars, de Meauce (XI^{ème} siècle) sans oublier le village médiéval d'Alfremont et son parc ainsi que l'église Saint-Julien de Nars / Allier. Je pensais qu'il y avait un cadre légal en vigueur pour protéger ces sites. Dans cette région se trouve un petit patrimoine qui va du domaine en passant

par des châteaux et des fermes à colombages, typique de ce territoire d'entre Loire et Allier.

Si la population baisse, je crains fortement de dévitalisation de la région, une dépréciation certaine, voire un abandon à long terme.

- Economie

En lisant, je ne vois pas une augmentation significative de l'emploi local, par contre je crains le contraire à cause de l'abandon probable de ce territoire si joli et merveilleux.

Le rapport dit que l'énergie produite pourrait servir à quelques milliers de foyers du secteur mais "pour chauffage" ??? (ce sont bien les énergies fossiles qu'il faut remplacer, n'est-ce pas ???)

- L'environnement et la santé.

Je crains fortement les troubles portant préjudice à la santé de personnes habitant à proximité (le périmètre est très large avec des éoliennes de 180m de haut): migraines, tachycardie, acouphènes. Le bruit constant est une réelle pollution, tout comme les infrasons.

Pour ces raisons, je fais pas à nouveau de mon étouement quant à l'installation d'éoliennes de type industrielle si proche de lieux d'habitation.

- L'écologie (la faune et la flore de la région)

cette région est labellisée pour les oiseaux très nombreux, c'est un couloir de migration reconnu en automne et au printemps sur plusieurs semaines.

Ce projet va vraiment à l'encontre du respect des espèces protégées - Dans le dossier il est noté qu'il serait possible d'arrêter les éoliennes à la période des migrations ; on est la cohérence dans tout cela.

Pour l'installation de ces éoliennes, une quantité importante de béton et de ferrailage sera nécessaire, les pales ont une durée de vie relativement courte.

En conclusion simplement,

- risque d'atteinte à la valeur patrimoniale, culturelle et touristique (emploi)
- risque d'atteinte à la santé de la population sur place et à proximité (spectre très large)
- risque d'atteinte à la biodiversité remarquable.

Les raisons évoquées me font penser que le lieu, notre région, n'est pas approprié pour un parc éolien industriel, ce qui nous oblige, à tous, à réfléchir à des alternatives adaptées pour préserver et transmettre notre terre, notre planète, notre région,